

Domi, Seb, Flo et toute la famille

**(Lettre à Jean-Pierre Maurel sur
les hypocoristiques français formés par apocope)***

Marc Plénat & Pancho Solares Huerta**

L'article traite des variations de taille des apocopes de prénoms en français. Ces formes sont très majoritairement dissyllabiques (e.g. Domi), mais il en est de monosyllabiques, avec consonne finale (e.g. Seb) ou sans consonne finale (e.g. Flo). Nous essayons de démontrer que, comme dans le cas des diminutifs à redoublement, le schème optimal est un schème dissyllabique. Selon nous, lorsque la seconde voyelle est absente, c'est que sa valeur expressive, péjorative, ne convient pas ; et la seconde attaque du prénom n'est maintenue dans le diminutif que lorsqu'elle fournit une attaque correcte à une seconde syllabe « dégénérée » (i.e. sans rime).

This paper deals with variations in the length of apocopated first names in French. Although the forms in question are largely disyllabic (e.g. Domi), monosyllabic ones are also to be found, with or without a final consonant (e.g., Seb and Flo respectively). The authors attempt to show that as is the case with reduplicative diminutives, the optimal pattern is disyllabic, and go on to claim that when the second vowel is uninstantiated, this is because its expressive (pejorative) value is inappropriate. Lastly, it is claimed that the second onset in the first names examined is only preserved in the diminutive when it provides a correct onset for a possible degenerate second syllable (i.e. one without a rhyme).

* Le contenu des pages qui suivent a fait l'objet d'un exposé lors de la *Journée « Hypocoristiques » du GDR de Morphologie* qui s'est tenue le 13 juillet 2001 à l'Université de Toulouse 2 sous la responsabilité d'Elsa Gomez-Imbert. Merci aux participants de cette journée pour leurs commentaires.

** Chercheur à l'ERSS (UMR 5610, CNRS & Université de Toulouse 2) et ex-Professeur à l'Université Benito Juarez, Xalapa, Ver.

Chépasitutrappel, mais la morphologie des hypocoristiques, on y a consacré plus d'une séance du Séminaire, vers 1980, tout au début de l'ERSS. Ce qui nous turlupinait, c'était surtout *Toto*, *Fanfa*, *Totor*, *Guiguite*, etc. : les formes redoublées, les plus surprenantes ; mais, les formes apocopées (*Domi*, *Seb*, *Flo* et les autres), on les oubliait pas entièrement. Vingt-cinq ans après, ces formes continuent de nous tracasser. On te livre ci-dessous quelques réflexions qu'on s'est fait nous deux récemment à leur sujet. T'es pas obligé de lire.

Plénat (1982a, 1984) proposait une explication unifiée des hypocoristiques dissyllabiques obtenus par simple troncation (*Dominique* > *Domi*) ou à la fois par troncation et redoublement (*Dominique* > *Dodo*). Dans l'un et l'autre cas, on supposait que le matériel segmental du prénom était associé à un schème dissyllabique, ou, plus précisément, à un schème constitué d'une première **Attaque**, d'un **Noyau** vocalique, d'une seconde **Attaque** et d'une **Rime** (schème **ANAR**). La différence entre les deux types de diminutifs tenait à la façon dont les segments étaient ancrés initialement au schème. Dans les deux cas, cette association initiale reliait une attaque et une rime du prénom à une position du schème susceptible de les recevoir. Le reste des associations découlait de l'application de principes supposés universels empruntés à la phonologie autosegmentale (Goldsmith 1976). Un premier principe associait les segments restants aux positions susceptibles de les accueillir en procédant progressivement de gauche à droite ; si, par exemple, l'association initiale avait associé le *d* et le *o* de *Dominique* aux deux premières positions du schème, il s'ensuivait que les deux segments suivants du prénom devaient être associés aux deux positions suivantes. Comme les segments non associés n'avaient pas d'expression phonétique, *Dominique* donnait alors *Domi* (1a)¹. Un second principe voulait que, lorsque le premier principe avait échoué à remplir toutes les positions vides, celles qui le restaient fussent associées aux segments capables de les remplir sans que ne se croisent les lignes associatives (ce principe de non-croisement ne valait que pour les lignes associant les attaques entre elles ou les rimes entre elles) ; si, par exemple, l'association initiale associe le *d* et le *o* aux deux dernières positions du schème, ce sont aussi ces deux segments qui remplissent les deux premières positions, ce qui donne *Dodo* (1b).

(1)a. *Dominique* > *Domi*



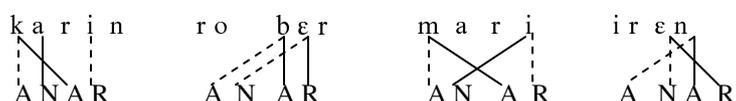
b. *Dominique* > *Dodo*



¹ Dans les schémas qui suivent, les associations initiales sont représentées par des traits pleins.

Un des avantages supposés de cette explication résidait en ce que, rien n'imposant que l'attaque et la rime associées initialement le soient dans leur ordre originel, qu'elles soient les premières du prénom ou même qu'elles soient contiguës dans celui-ci, on pouvait facilement rendre compte des cas assez fréquents où la syllabe redoublée n'est pas la première, comme dans *Robert* > *Bébert* (2b), des cas, peu nombreux il est vrai, où seule l'attaque est redoublée, comme dans *Karine* > *Kaki* (2a), des cas, assez peu nombreux, où la syllabe redoublée tire ses éléments constitutifs de syllabes différentes, comme dans *Marie* > *Mimi* (2c), ou bien encore des cas, assez rares, où l'ordre des segments du prénom est inversé, comme dans *Irène* > *Néné* (2d).

(2)a. *Karine* > *Kaki* b. *Robert* > *Bébert* c. *Marie* > *Mimi* d. *Irène* > *Néné*



Cette explication, toutefois, se heurtait à un obstacle important. À côté des hypocoristiques dissyllabiques, il existe des diminutifs monosyllabiques et même quelques diminutifs trisyllabiques. Pour prendre un exemple, si *Dominique* donne *Domi* et *Dodo*, *Mimi* et *Minique*, on trouve aussi pour ce prénom les diminutifs *Do*, *Dom* et *Domini*. L'idée que les schèmes utilisés par la transposition hypocoristique pouvaient être constitués d'un nombre quelconque de syllabes (Plénat 1982b) n'a pas grande valeur explicative : elle ouvre trop de possibilités inattestées. C'est cette question de la variation de la taille des apocopes de prénoms que nous voudrions reprendre brièvement dans les pages qui suivent à la lumière des progrès faits depuis vingt ans.

Avec le recul, il nous apparaît maintenant que l'une des faiblesses des travaux que nous venons d'évoquer tient à ce que nous nous refusions alors à prendre en compte l'aspect quantitatif des données. En fait, les différents types d'hypocoristiques sont très inégalement attestés. Il convient de prendre en considération ces inégalités. La grande majorité des hypocoristiques à redoublement empruntent au prénom d'origine sa première rime et sa première attaque (*Thomas* > *Toto*) ; quand tel n'est pas le cas, ce sont le plus souvent deux éléments contigus qui sont retenus, et l'ordre originel de ces éléments est respecté (*Robert* > *Bébert*) ; il est beaucoup plus rare que soient choisis deux éléments non contigus (*Marie* > *Mimi*) ou que l'ordre originel soit bouleversé (*Irène* > *Néné*). Cet ensemble de constatations trouve une explication à partir du moment où l'on admet que les contraintes dont l'application rend compte du type le plus commun (ANCRAGE À GAUCHE, CONTIGUÏTE, LINEARITE²) peuvent se heurter à des contraintes plus fortes

² Sur ces contraintes, voir notamment McCarthy & Prince 1995.

qu'elles. Prenons un exemple simple. A partir d'un prénom à initiale vocalique, il est impossible de respecter l'ancrage à gauche sans engendrer un hypocoristique commençant lui-même par une voyelle, ce qui est interdit dans les hypocoristiques à redoublement. D'où des dérivations qui enfreignent ce type d'ancrage et parfois même la linéarité comme *Alphonse* > *Fonfonse* ou *Anne* > *Nana*. On a récemment essayé de montrer (Plénat 1999) que jouaient notamment un rôle dans le choix du matériel phonique qui passe du prénom dans le diminutif l'inégale aptitude des consonnes à remplir la fonction d'attaque et l'inégale valeur expressive des voyelles. Nous aurons l'occasion de revenir ci-dessous sur ces contraintes. Il nous suffira pour le moment de noter que, dans les hypocoristiques redoublés, les voyelles préférées sont les voyelles fermées et/ou arrondies et que /t/ est sans doute l'une des plus mauvaises attaques qui soient. C'est très probablement cette inaptitude de /t/ à fournir une attaque qui explique que *Robert* donne *Bébert* beaucoup plus souvent que *Roro*, que *Irène* puisse donner *Néné* et que *Marie*, qui ne donne pas *Mama* du fait de la valeur péjorative de /a/, donne *Mimi* plutôt que *Riri*. Cette approche par contraintes du problème de la sélection du matériel phonique est peu compatible avec l'explication procédurale du redoublement que nous avons brossée ci-dessus, mais ce n'est pas le lieu ici de traiter ce point.

Nous avons le sentiment que la question de la diversité des schèmes des hypocoristiques apocopés est un problème très analogue à celle du choix du matériel segmental dans les hypocoristiques à redoublement. A notre idée, il existe un ensemble de contraintes qui imposent ordinairement aux hypocoristiques une forme dissyllabique, mais ces contraintes peuvent se heurter à l'occasion à d'autres contraintes qui l'emportent sur elles. L'inégale aptitude des consonnes à former des attaques et le peu d'aptitude de certaines voyelles à figurer dans des hypocoristiques figurent parmi ces obstacles au dissyllabisme dominant.

342

Un schème prosodique comme le schème ANAR est considéré à l'heure actuelle non plus comme un objet premier de la théorie, mais comme une contrainte sur la forme des mots, ou, plus exactement, comme le résultat de la combinaison de telles contraintes (cf. notamment McCarthy & Prince 1997). Certaines de ces contraintes tendraient à imposer au mot prosodique une taille minimale : le mot prosodique comprendrait au moins un pied et le pied serait lui-même un élément binaire comportant suivant les langues soit deux mores, soit deux syllabes ; en même temps, cette forme minimale du mot prosodique tendrait à être sa forme maximale, un ensemble de contraintes pénalisant les pieds ou les syllabes excédentaires. En français, d'assez nombreux arguments plaident en faveur de l'idée que le mot prosodique optimal est un dissyllabe (cf. Plénat-Roché 2003). C'est là, en particulier, ce qui expliquerait que la grande masse des diminutifs, qui seraient très sensibles aux contraintes de taille, soient dissyllabiques, qu'ils soient

redoublés ou non. Si les schèmes ne sont que la manifestation de certaines contraintes, on peut concevoir que, comme beaucoup de contraintes, ils se heurtent parfois à des obstacles et ne soient satisfaits que partiellement ou ne le soient pas du tout. C'est une solution de ce genre que nous envisageons.

Les questions à résoudre sont multiples et complexes, nous ne ferons qu'en effleurer deux ici. La première d'entre elles consiste à se demander pour quelles raisons le choix peut se porter sur une forme plus courte que la forme optimale. Une première réponse consiste à faire ressortir qu'un prénom dissyllabique ne peut guère être apocopé sans donner un diminutif de moins de deux syllabes (au sens habituel du terme) : *Rémi* ne peut pas donner *Rémi*. Mais cette réponse ne couvre pas tous les cas, et il faut probablement admettre aussi que joue dans les diminutifs apocopés la même aversion pour les voyelles qui ne sont ni fermées ni arrondies que dans les hypocoristiques à redoublement. Pour prendre un exemple, *Stéphanie* donnerait beaucoup plus volontiers *Steph* que *Stépha*³ pour la même raison que *Marie* donne *Mimi* et non *Mama* : le /a/ n'a pas une valeur expressive appropriée.

La seconde grande question qui sera abordée ici sera celle du choix entre le schème monosyllabique à consonne finale (CVC) et le schème monosyllabique à voyelle finale (CV). A notre idée, les « monosyllabes » en CVC sont *a priori* passibles de deux analyses : une analyse en réalité dissyllabique ([_σCV][_σC]) dans laquelle la consonne finale constitue l'attaque d'une syllabe dégénérée (sans rime), et une analyse monosyllabique ([_σCVC]) dans laquelle la consonne finale est une coda. Le choix entre les deux analyses dépend pour l'essentiel de la nature de la consonne finale et de son aptitude à fournir une attaque. Dans le cas des diminutifs « monosyllabiques », le sort de la seconde consonne d'attaque du prénom dépend de cette aptitude : si elle peut constituer une bonne attaque, alors cette consonne est maintenue, car elle fournit effectivement une attaque et le dérivé comporte les deux syllabes requises par les contraintes de taille ; si, en revanche, l'aptitude de la seconde consonne d'attaque du prénom à remplir la fonction d'attaque est plutôt faible, alors cette consonne disparaît, car elle aurait vocation à former une coda, et, quitte à avoir un dérivé monosyllabique, il est préférable d'avoir un monosyllabe non marqué plutôt qu'un monosyllabe à rime complexe. Pour prendre un exemple, *Florence* ou *Bérengère* font *Flo* et *Bé* plutôt que *Flore* et *Ber*, parce que le /t/, comme nous l'avons signalé ci-dessus, est une mauvaise attaque ; au contraire, *Nathalie* donne *Nat* et non *Na*, parce qu'en tant qu'occlusive sourde, /t/ est une attaque quasi parfaite⁴.

³ Dans notre corpus, dont on trouvera une rapide description ci-dessous, il y a 2 occurrences de *Stépha* pour 14 occurrences de *Steph*.

⁴ Dans notre corpus, les chiffres sont les suivants : *Flo* : 109 occurrences, *Flore* : 2 ; *Bé* : 1 occurrence, *Ber* : 0 ; *Nat* : 51 occurrence, *Na* : 0.

Les données analysées dans les pages qui suivent remontent au début des années 80. Elles sont tirées des résultats d'une enquête menée pour l'essentiel auprès d'étudiants et de collégiens de Toulouse et de la région sur les diminutifs employés dans leur entourage. Au cours de cette enquête, ont été recueillies plus de 11.000 occurrences de diminutifs instanciant plus de 3.000 formes distinctes. De cet ensemble, nous avons extrait les diminutifs de prénoms simples qui, à première vue du moins, pouvaient être formés par apocope. Le corpus utilisé comprend près de 2.500 occurrences d'hypocoristiques de ce type. Ces 2.500 occurrences instancient un peu plus de 350 formes distinctes, elles-mêmes associées à un peu plus de 300 prénoms. Les formes ainsi rassemblées ne sont certainement pas toutes des formes apocopées conformes au génie de ce procédé en français. Il faut prendre garde en effet que certains des diminutifs recueillis sont très probablement des apocopes d'origine étrangère. Il faut prendre garde aussi au fait que certaines formes sont sans doute des à-peu-près ; employé comme diminutif de *Florence*, *Flore* pourrait bien par exemple être inspiré par le nom de la déesse romaine plutôt que constituer un pur et simple accourcissement du prénom. Le corpus comprend aussi un certain nombre de formes abrégées par aphérèse ou par syncope. Nous ne pouvons pas faire état de ces formes dans l'espace qui nous est imparti ici.

Le Tableau 1 donne une idée de l'importance numérique relative dans le corpus des différents types de diminutifs formés par apocope pour chaque type de base. Nous classons les prénoms-sources en fonction du nombre de leurs syllabes et les diminutifs suivant à la fois le nombre de leurs syllabes et la nature ouverte ou fermée de la dernière d'entre elles. Pour chaque classe de diminutifs, nous donnons le nombre des types et, entre parenthèses, le nombre des échantillons de ses représentants dans le corpus.

Dim.: Base:	CV	CVC	CVCV	CVCVC	CVCVCV
1 syll.	6 (29)				
2 syll.	55 (267)	104 (548)	44 (324)		
3 syll.	13 (33)	36 (327)	70 (853)	17 (87)	2 (2)
4 syll.			9 (10)	4 (10)	2 (8)

Tableau 1 : Répartition des types de diminutifs en fonction de la taille des prénoms

Intéressons-nous d'abord à la présence ou à l'absence d'une consonne finale dans la forme apocopée. S'impose immédiatement la constatation que les formes dissyllabiques à consonne finale sont plutôt rares (21 types instanciés par 97 échantillons) : en règle générale, les dissyllabes se terminent par une voyelle (123 types représentés par 1187 échantillons). Au contraire, parmi les diminutifs monosyllabiques, ce sont les formes à consonne finale qui

prédominant (140 types représentés par 875 échantillons) ; les monosyllabes en CV sont moitié moins nombreux (329 échantillons instanciant 74 types). Cette comparaison est légèrement faussée par le fait que les prénoms dissyllabiques ne peuvent en aucun cas donner des dissyllabes à consonne finale (si *Martine* est abrégé en un dissyllabe, ce ne peut être qu'en *Marti* ou *Mati*⁵), ni les prénoms monosyllabiques des monosyllabes fermés (*Claire* ne peut guère donner que *Ké* ou *Clé*⁶) ; mais cette distorsion n'invalide pas la constatation. Cette dissymétrie entre les diminutifs monosyllabiques et les diminutifs dissyllabiques s'accorde avec l'idée que le schème auquel tendent à se plier les diminutifs apocopés est un schème de deux syllabes et qu'une consonne finale peut constituer à elle seule une syllabe dégénérée⁷ : dans cette hypothèse, souhaitable à la fin d'un « monosyllabe » (dont elle peut faire un dissyllabe), la présence d'une consonne finale est superflue à la fin d'un « dissyllabe » (dont elle risque de faire un trisyllabe). Mais cette explication ne peut être maintenue que si l'on peut rendre compte de l'existence des monosyllabes ouverts et des dissyllabes à syllabe finale fermée.

La majorité de ces derniers sont issus de prénoms dont la seconde syllabe s'achève par une consonne : *Albertine* > *Albert* (2)⁸, *Alexandra* > *Alex* (4), *Alexandre* > *Alex* (23), *Alexandrine* > *Alex* (4), *Alexia* > *Alec* (1) ou *Alex* (1), *Alexis* > *Alex* (7), *Géraldine* > *Gérald* (2), *Incarnation* > *Incar* (1), *Sébastien* > *Sébas* (14) ou *Sébast* (1)⁹. A l'inverse, il est extrêmement rare qu'un prénom de trois syllabes dont la seconde syllabe s'achève par une consonne donne un dissyllabe en voyelle. On n'a que quatre cas de ce genre dans le corpus : *Modesta* > *Modé* (1), *Rodolfo* > *Rodo* (1), *Sébastien* > *Séba* (1) et *Stanislas* > *Stani* (1). Il paraît assez probable que ces quatre formes soient en fait des diminutifs étrangers (*Modé* et *Rodo* notamment sont attestés en espagnol comme diminutifs de *Rodolfo* et de *Modesta*). La règle semble donc être que la seconde syllabe d'un hypocoristique formé par apocope est ouverte ou fermée suivant que sa syllabe d'origine est elle-même ouverte ou

⁵ Dans le corpus, on a deux fois *Marti* et une fois *Mati*.

⁶ Dans le corpus, on a une occurrence de *Ké* pour *Claire*.

⁷ Cette idée qu'une consonne finale puisse constituer une syllabe dégénérée apparaît assez souvent dans la littérature. Cf. notamment Dell (1995), qui s'appuie en particulier sur le fait que les voyelles nasales, qui ne peuvent pas apparaître devant une coda interne (pas de voyelles nasales devant /t/ ou /l/ préconsonantiques à l'intérieur des mots) peuvent apparaître devant une consonne finale (cf. *pen*, *pan* ou même *bran* ou *gen*). Dell fait de toutes les consonnes finales simples des attaques, mais il n'appuie cette généralisation que sur un principe théorique qui n'est pas entièrement clair pour nous.

⁸ Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'attestations de la forme dans le corpus.

⁹ Et même *Abdelarim* > *Abdel*, si l'on tient compte de la gutturale absente de la graphie française.

fermée. La plupart des formes en CVCVC du corpus qui ne se plient pas à cette règle semblent être des à-peu-près ou des surnoms plutôt que de véritables formes apocopées : *Angélique* > *Angèle* (3), *Béatrice* > *Béat* (1), *Caroline* > *Carole* (1), *Marina* > *Marine* (1), *Olivier* > *Olive* (23), *Patricia* > *Patrice* (1), *Silverio* > *Silver* (1), *Valérie* > *Valère* (3)¹⁰. Il existe dans le corpus une bonne soixantaine de prénoms trisyllabiques à seconde syllabe ouverte qui donnent des diminutifs en CVCV, alors qu'ils auraient pu donner des diminutifs en CVCVC si la règle n'était pas celle que l'on vient d'énoncer.

Nous voudrions être en mesure d'inférer de cette constatation qu'issues de codas, les consonnes finales des hypocoristiques apocopés en CVCVC sont elles-mêmes analysées comme des codas, qui seraient conservées dans l'hypocoristique en vertu de la contrainte bien connue voulant qu'un dérivé conserve autant de segments de sa forme d'origine qu'il est possible (contrainte MAX de OT, cf. McCarthy & Prince 1995) et que l'attaque de la troisième syllabe d'un prénom ne passe pas dans la forme apocopée parce que, donnant une attaque, elle introduirait dans le dérivé une troisième syllabe (dégénérée) qui contreviendrait à la contrainte de taille. Dans cette hypothèse, *Sébastien* donnerait [se][bas], qui concilie le dissyllabisme et la fidélité, mais *Dorothée* ne pourrait donner que l'infidèle [do][ro], parce que l'adjonction du /t/ aboutirait à [do][ro][t], qui comporte une syllabe de trop. Cette inférence ne nous paraît pas entièrement correcte, dans la mesure où l'on s'attendrait en fait à ce que les « mauvaises » attaques soient conservées. C'est ce qui se passe dans un petit nombre de cas (cf. notamment les liquides de *Cather*, *Silver*, *Valère*, *Angèle* et *Carole*), mais on a vu que ces cas sont peu nombreux et trouvent pour la plupart une explication dans leur homonymie avec une forme existante. Il reste du travail à mener sur ce point, mais, quelle que soit la bonne explication, nous avons le sentiment que la présence ou l'absence d'une consonne à la fin d'une forme apocopée dissyllabique issue d'un trisyllabe est bien liée aux contraintes de taille plutôt qu'à la contrainte qui bannit les rimes complexes.

Plusieurs des formes du corpus comprennent non pas une consonne finale, mais un groupe consonantique final dans lequel la seconde consonne a toutes chances de devoir être analysée comme une attaque. C'est principalement le cas de *Alex* (qui sert de diminutif à *Alexandre*, *Alexandra*, *Alexandrine*, etc.). L'existence de ces formes est-elle incompatible avec ce qui vient d'être dit ? Nous ne croyons pas. La défense consistant à s'abriter derrière le caractère anglo-saxon et même international de cette forme nous paraît un peu faible, bien qu'elle ne manque pas de vraisemblance. A notre sens, si ce diminutif

¹⁰ Le seul exemple qui ne se laisse pas expliquer de cette façon est *Catherine* > *Cather* (1) ; il est notable que la consonne finale de ce diminutif soit un /t/, c'est-à-dire la consonne la moins bien adaptée à la fonction d'attaque.

est acceptable en tant qu'apocope, c'est avant tout parce qu'une voyelle initiale peut ne pas entrer dans le décompte des syllabes et que par conséquent *Alex* se laisse analyser comme un dissyllabe à seconde syllabe incomplète : a[_σlɛk][_σs]. Depuis l'article de Plénat (1994) sur l'extramétrie des voyelles initiales en français, on a trouvé d'assez nombreux cas où il était utile de recourir à cette notion (cf. en dernier lieu Plénat & Roché 2004). L'un des arguments les plus anciens en faveur de l'idée que les voyelles initiales peuvent être extramétriques en français provient précisément de la morphologie des prénoms apocopés : parmi les 4 formes trisyllabiques du corpus, deux (*Elisa* (7), de *Elisabeth*, et *Emmanue* (1), de *Emmanuelle*) commencent par une voyelle, et *Elisa* est la seule qui soit attestée plus d'une fois. Si la voyelle initiale de ces formes n'entre pas dans le décompte des syllabes, la règle voulant qu'un diminutif fasse au plus deux syllabes devient pour ainsi dire sans exceptions. Si, de même, on fait de la voyelle initiale d'*Alex* une voyelle extramétrique, il ne reste plus que *Gérald* (2) (pour *Géraldine*) et *Sébast* (1) comme exemples de diminutifs dissyllabiques s'achevant par un groupe consonantique. *Gérald* est sans doute un à-peu-près plutôt qu'une apocope et *Sébast* (1) fait pâle figure devant *Sébas* (14) comme diminutif de *Sébastien*.

Il est de règle aussi qu'un diminutif apocopé monosyllabique s'achève par une consonne si le prénom dont il est issu comporte une coda dans sa première syllabe (cf. e.g. *Victor* > *Vic* (3)). Dans le corpus, le cas se présente dans 34 cas sur 39, représentés par 195 échantillons sur 218. La seule forme sans consonne finale qui soit bien attestée est *Jo* (17), de *Georges*. *Cri* (2), de *Christian* et *Christiane*, est exceptionnel. La forme apocopée la plus courante pour ces prénoms est *Chris* (34 échantillons).

Mais *Chris* est concurrencé par *Christ* (8 échantillons). D'une façon plus générale, l'attaque qui suit la coda de la première syllabe est maintenue relativement souvent, si du moins l'on prend pour point de comparaison ce qui se passe avec les diminutifs dissyllabiques. On vient de voir que, mis à part le cas tout à fait particulier de *Alex*, le maintien d'une attaque post-codique à la fin d'un dissyllabe était l'exception. Dans le cas des apocopes monosyllabiques, le corpus fournit 12 cas d'un tel maintien, représentés par 44 formes, soit entre un cinquième et un tiers du total suivant le mode de calcul adopté. Il n'est guère utile d'insister sur le fait que cette relative abondance de formes se terminant par deux consonnes cadre parfaitement avec l'idée que la taille optimale d'un diminutif apocopé est de deux syllabes et qu'un « monosyllabe » (au sens habituel du terme) se terminant par une consonne susceptible de fournir une bonne attaque doit être analysé comme un dissyllabe à seconde syllabe incomplète. Une coda ne pouvant comporter qu'une consonne en français (Dell 1995), une consonne post-codique est nécessairement analysée comme une attaque. Pour prendre un exemple, *Christ*, dans cette hypothèse, doit être analysé comme [_σkris][_σt].

Resterait à expliquer pourquoi ce type de forme n'est pas majoritaire. L'explication qui nous vient à l'esprit, c'est que la coda de la première syllabe du prénom se maintient seule à partir du moment où elle peut elle-même constituer une bonne attaque dans le diminutif ; en revanche, si cette coda est inapte à remplir la fonction d'attaque, la consonne suivante serait maintenue. Par exemple, *Victoire*, *Victor*, *Victoria*, *Victorien* donneraient *Vic* (8) et non *Vict* parce qu'en tant qu'occlusive sourde, /k/ est plus apte à remplir la fonction d'attaque que celle de coda (la forme serait analysable comme [σvi][σk]) ; en revanche, *Delphine* ou *Virginie* donneraient *Delph* (3) et *Virge* (1), c'est-à-dire [σdɛl][σf] et [σvir][σʒ], parce qu'en tant que liquides, /l/ et /r/ fournissent naturellement des codas et non des attaques et que, de ce fait, *Del* et *Vir* seraient plutôt analysables comme des monosyllabes ([σdɛl] et [σvir]), incapables de rivaliser avec les dissyllabes [σdɛl][σf] et [σvir][σʒ]. Les faits sont trop peu nets pour que l'on puisse avancer cette hypothèse avec beaucoup d'assurance. Dans le corpus, *Maxime* et *Maximilien* donnent *Max* (17) et non *Mac* bien que le /k/ soit une attaque excellente ; à l'inverse, on trouve des occurrences de *Ber* (1) pour *Bernadette* ou *Al* (1) pour *Alphonse*, alors que l'on s'attendrait à trouver *Bern* et *Alph*. Le conditionnement du maintien des consonnes à la fin des monosyllabes est probablement complexe, et sujet à variation¹¹. Mais ces incertitudes ne doivent pas offusquer la différence de comportement patente qui sépare les monosyllabes des dissyllabes : alors qu'à la fin des diminutifs apocopés dissyllabiques, la conservation d'une consonne post-codique est, hormis le cas où le prénom-source commence par une voyelle (cf. *Alex*) exceptionnelle, le maintien d'une telle consonne est assez fréquent à la fin des diminutifs monosyllabiques (cf. *Christ*, à côté de *Chris*).

Une autre différence, tout aussi nette, sépare les hypocoristiques monosyllabiques des hypocoristiques dissyllabiques. On a vu que ces derniers répugnaient à se terminer par une consonne si la seconde syllabe du prénom était ouverte : *Dorothee* donne *Doro* et non *Dorot*. Au contraire, les diminutifs monosyllabiques sont très nombreux à se terminer par une consonne quand la première syllabe du prénom-source est dépourvue de coda (85 formes représentées par 562 échantillons ; e.g. *Sébastien* > *Seb* (2)) ; ces diminutifs sont même beaucoup plus nombreux que ceux qui se terminent par une voyelle (54 formes représentées par 253 échantillons ; e.g. *Bérenghère* > *Bé* (1))¹². Dans ce cas, cependant, le conditionnement de la chute ou du

¹¹ Il est vraisemblable que les formes anglo-saxonnes comme *Max* ou *Al* exercent une influence sur les formes françaises, mais, de toute façon, il y a variation : cf. e.g. *Bernard* > *Ber* (3) ou *Bern* (1), *Christine* > *Chris* (44) ou *Christ* (5), *Christophe* > *Chris* (41) ou *Christ* (7), *Sylvie* > *Syl* (2) ou *Sylve* (2).

¹² Ces chiffres, comme ceux qui vont suivre, ne concernent que les cas où le prénom-source est polysyllabique et commence par une consonne. Quand le prénom est monosyllabique, le diminutif se termine toujours par une voyelle

maintien de l'attaque de la seconde syllabe du prénom est clair : comme le montre le Tableau 2 (dans lequel, pour chacun des deux grands types, la première colonne concerne les types et la seconde les échantillons), le comportement de cette attaque dépend de la nature de la consonne qui la constitue :

	CVC		CV	
	Types	Echantillons	Types	Echantillons
Occl. sourdes	11 (91,7%)	93 (97,9%)	1 (8,3%)	2 (2,1%)
Occl. sonores	12 (66,7%)	120 (89,6%)	6 (33,3%)	14 (10,4%)
Fric. sourdes	11 (45,0%)	162 (91,0%)	9 (45,0%)	16 (9,0%)
Fric. sonores	14 (41,7%)	34 (38,6%)	10 (41,7%)	54 (61,4%)
Nasales	16 (64,0%)	38 (70,4%)	9 (36,0%)	16 (29,6%)
Liquides./Glides	21 (52,5%)	115 (43,2%)	19 (47,5%)	151 (56,8%)

Tableau 2 : Répartition des types CVC et CV en fonction de la nature de la seconde attaque du prénom

Il est de règle que les occlusives sourdes se maintiennent (une exception seulement *Clotilde* > *Clo* (2)). Au contraire, à l'autre extrémité du spectre, la règle veut qu'un /r/ disparaisse, comme dans *Florence* > *Flo* (109) :

	CVC		CV	
/r/	4 (20,0%)	6 (3,9%)	16 (80,0%)	147 (96,1%)

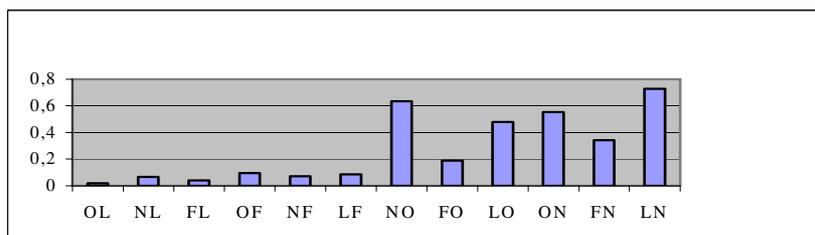
Tableau 3 : Nombre de CVC et de CV quand la seconde attaque est un /r/

Les seules exceptions à cette généralisation (*Florence* > *Flore* (2), *Laurence* > *Laure* (1), *Mireille* > *Mir* (1), *Véronique* > *Ver* (2)) peuvent être ramenées à des à-peu-près. Entre ces deux extrêmes, le comportement de la seconde attaque du prénom dépend à la fois de son caractère momentané ou continu et, vraisemblablement, de son caractère voisé ou non. On remarquera notamment que les occlusives nasales ont un comportement assez analogue à celui des occlusives orales sonores : elle sont en tout cas beaucoup mieux conservées que les fricatives sonores.

Tout à fait curieuses, ces constatations prennent sens quand on les rapproche de ce qui se passe lors du choix des attaques dans les hypocoristiques à redoublement. C'est d'ordinaire la première attaque du prénom-source qui est reprise dans l'hypocoristique à redoublement correspondant (e.g. *Robert* > *Roro*), mais il arrive qu'il en soit autrement (e.g. *Robert* > *Bébert*). On trouvera ci-dessous un histogramme (tiré de Plénat 1999) montrant dans

(e.g. *Claire* > *Ké*) ; quand, polysyllabique, le prénom commence par une voyelle, le diminutif se termine toujours par une consonne (e.g. *Olivier* > *Ol*).

quelle proportion la dernière attaque d'un prénom appartenant à la catégorie des occlusives orales (O), des occlusives nasales (N), des fricatives (F) ou des glissantes ou liquides (L) l'emporte sur la première attaque quand celle-ci appartient à une autre de ces catégories.



Histogramme 1 : Victoires de la dernière attaque en fonction de sa nature

On voit que, lorsqu'elles figurent dans la dernière attaque du prénom, les liquides et glissantes et les fricatives n'ont pratiquement aucune chance de l'emporter (cf. les cas OL ... LF) ; en revanche, les occlusives nasales et orales l'emportent assez souvent lorsqu'elles occupent une telle position (cf. les cas NO ... LN). Malheureusement, le rôle du voisement n'est pas étudié dans Plénat (1999) ; mais on y remarquait que le /t/ était assez systématiquement évité dans les hypocoristiques à redoublement, sauf en position de coda finale.

La forte ressemblance des répartitions (occlusives orales et nasales d'un côté, fricatives, liquides et glissantes de l'autre), invite à trouver une explication commune. Dans les hypocoristiques à redoublement, les faits se laissent à notre sens analyser comme une émergence du non-marqué segmental analogue à l'émergence du non-marqué prosodique que représente l'emploi d'un schème dissyllabique : toutes les consonnes ne sont pas également aptes à constituer des attaques et la langue favorise les diminutifs comportant de bonnes attaques (*i.e.* des occlusives orales ou nasales) au détriment des autres ; cette émergence du non-marqué, néanmoins, se heurte à la contrainte de fidélité voulant que le diminutif commence par le même segment que le prénom, d'où beaucoup de variation. Il s'agit donc de trouver une explication dans laquelle la conservation des occlusives à la fin des diminutifs apocopés monosyllabiques découle de leur aptitude à constituer des attaques. Cette explication, nous l'avons indiquée ci-dessus : formant de bonnes attaques, ces consonnes peuvent être analysées comme l'attaque d'une seconde syllabe sans rime (e.g. *Seb* est analysable comme [_σsɛ][_σb]), ce qui permet au diminutif de satisfaire l'exigence de dissyllabité. En revanche, lorsque la seconde attaque du prénom est constituée d'une consonne qui est mieux à sa place dans la position de coda que dans celle d'attaque (*i.e.* une continue,

surtout si c'est un /r/), le maintien de cette consonne aboutirait à un diminutif véritablement monosyllabique et, qui plus est, doté d'une rime complexe ; devant cette impossibilité de satisfaire la taille minimale, et bien que le maintien de la consonne permette une plus grande fidélité au prénom-source, la langue préfère à l'ordinaire un diminutif monosyllabique dont la rime soit non marquée (*Bé*, i.e. [øbe], est préférable à *Ber*, i.e. [øber]). Du fait que l'échelle des aptitudes à constituer une attaque comporte plusieurs échelons et que la force relative des diverses contraintes contradictoires en cause varie sans doute de locuteur à locuteur, on observe non pas des comportements tranchés mais une plus ou moins grande propension des consonnes à se maintenir et beaucoup de variation (cf. e.g. *Brigitte* > *Bri* (6) ou *Brige* (1), *Bruno* > *Bru* (1) ou *Brune* (1), *Claudine* > *Clo* (9) ou *Claud* (1), *Clotilde* > *Clo* (2) ou *Clot* (1)). Mais, cette variation n'a à notre sens rien de particulièrement troublant, et nous sommes assez convaincus que la présence ou l'absence des attaques post-vocaliques à la fin des diminutifs « monosyllabiques », comme d'ailleurs leur absence à la fin des diminutifs dissyllabiques ou comme le maintien ou la chute des attaques post-codiques à la fin des monosyllabes et des dissyllabes, s'expliquent en fin de compte par les contraintes de taille qui pèsent sur les diminutifs apocopés. Fournissant une syllabe supplémentaire, les attaques post-codiques et les attaques post-vocaliques en occlusive ont tendance à se maintenir à la fin des « monosyllabes », qui atteignent ainsi la taille optimale ; elles ont en revanche tendance à disparaître à la fin des dissyllabes, qui conservent ainsi leur taille optimale¹³.

Faire intervenir une sorte d'émergence du non-marqué segmental dans la morphologie des hypocoristiques présente plus d'un avantage. Dans les hypocoristiques à redoublement, mais aussi dans les diminutifs formés par apocope, on peut notamment expliquer par là le fait que la simplification des attaques en obstruante + liquide conserve l'obstruante plutôt que la liquide, bien que la chute de celle-ci entraîne une infraction à la contrainte de contiguïté (e.g. *Bruno* > *Bubu*, *Claude* > *Coco* et *Christiane* > *Kis* (1), *Claire* > *Ké* (1)). Nous pourrions aussi faire état d'un renforcement sporadique des fricatives /ʃ/ et /ʒ/ en affriquée, comme dans *Michèle* > *Mitch* (1) ou *Régis* > *Rèdge* (1). Mais nous préférons laisser ces points de côté et nous attarder ici sur une question déjà évoquée plus haut que cette notion de non-marqué segmental éclaire d'un jour un peu nouveau¹⁴.

¹³ Cette explication suppose que, contrairement à ce que nous avons cru longtemps (cf. e.g. Plénat 1993), l'unité de mesure de la taille des mots français soit la syllabe et non la more.

¹⁴ Le phénomène est beaucoup plus massif en espagnol, qui, dans les diminutifs apocopés, transforme assez systématiquement les fricatives en occlusives ou en fricatives (cf. *Francisco* > *Pancho*, *Jorge* > *Coqui*).

Nous avons signalé au début de ce texte qu'il existait des hypocoristiques qui empruntaient au prénom deux rimes consécutives, mais seulement une attaque, qui était redoublée (type *Karine* > *Kaki*, cf. (2a))¹⁵. A regarder les exemples d'un peu près (cf. (3), qui rassemble les formes où les rimes conservées sont les deux premières du prénom-source), il apparaît que ces formes ne s'expliquent pas, comme nous le soutenions naguère par la liberté des ancrages initiaux.

(3)	a.	<i>Agnès</i>	>	<i>Nani</i>	(2)	<i>Ixia</i>	>	<i>Kika</i>	(1)
		<i>Annie</i>	>	<i>Nani</i>	(4)	<i>Ixia</i>	>	<i>Kikia</i>	(1)
		<i>Arnaud</i>	>	<i>Nano</i>	(1)	<i>Olivier</i>	>	<i>Loli</i>	(2)
	b.	<i>Carole</i>	>	<i>Caco</i>	(2)	<i>Karine</i>	>	<i>Kaki</i>	(3)
		<i>Célia</i>	>	<i>Céça</i>	(1)	<i>Martine</i>	>	<i>Tartine</i>	(1)
		<i>Fabrice</i>	>	<i>Babi</i>	(1)	<i>René</i>	>	<i>Nené</i>	(1)
		<i>Fabrice</i>	>	<i>Babice</i>	(1)	<i>Robert</i>	>	<i>Bob</i>	(14) ¹⁶
		<i>Jacqueline</i>	>	<i>Kakie</i>	(1)	<i>Sabine</i>	>	<i>Babine</i>	(3)
		<i>Jeannine</i>	>	<i>Nani</i>	(3)	<i>Sabine</i>	>	<i>Babi</i>	(1)
<i>Jeannot</i>		>	<i>Nano</i>	(5)					
c.	<i>Catherine</i>	>	<i>Cacri</i>	(1)	<i>Patrick</i>	>	<i>Papique</i>	(1)	
	<i>Danielle</i>	>	<i>Nani</i>	(1)	<i>Sophie</i>	>	<i>Fofi</i>	(1)	
	<i>Fabienne</i>	>	<i>Fafi</i>	(1)	<i>Christophe</i>	>	<i>Tito</i>	(4)	
	<i>François</i>	>	<i>Fanfa</i>	(1)	<i>Christophe</i>	>	<i>Titofe</i>	(1)	
	<i>Kawtar</i>	>	<i>Koca</i>	(1)	<i>Christophe</i>	>	<i>Kiko</i>	(1)	
	<i>Nadine</i>	>	<i>Nani</i>	(1)					

Les conditionnements principaux sont au nombre de deux. Il peut y avoir redoublement d'une attaque quand le prénom-source est dépourvu d'attaque initiale (cf. colonne (3a)). C'est là une émergence du non-marqué prosodique : une contrainte interdisant les syllabes sans attaque (*[_lVX]), l'attaque initiale du diminutif apocopé est empruntée à la seconde syllabe du prénom¹⁷. Ce n'est là qu'une des manifestations possibles de la contrainte. Il arrive plus souvent que la voyelle initiale du prénom-source soit sacrifiée (cf. *Eléonore* > *Léo* (2), *Elisabeth* > *Lisa* (6), *Emmanuel(le)* > *Manu* (71)) et les nombreuses « aphérèses » du type *Amélie* > *Mélie* (1), *Honorine* > *Norine*

¹⁵ Il existe aussi des cas de diminutifs qui empruntent deux attaques consécutives, mais une seule rime (comme *Corinne* > *Coro*), mais ce type est très mal attesté dans le corpus.

¹⁶ *Bob* est certainement dans la plupart des cas un emprunt, mais qui montre que le phénomène s'observe aussi en anglais.

¹⁷ Des phénomènes du même ordre interviennent avec les aphérèses quand le prénom comporte un hiatus, cf. e.g. *Béatrice* > *Tati*, *Tatriçou*, *Joel* > *Lel*, *Mohammed* > *Mamed*.

(1), etc.). Une troisième manifestation consiste sans doute à maintenir la voyelle initiale, mais sans l'analyser comme une syllabe (ce serait là la raison de l'extramétricité de la syllabe initiale, cf. ce qui a été dit plus haut de *Alex* et de *Elisa*). Il peut y avoir aussi redoublement lorsque le prénom est bien en mesure de fournir les deux attaques nécessaires, mais que l'une de ces attaques est peu apte à occuper cette fonction. C'est là un exemple d'émergence du non-marqué segmental. Dans ce cas, la première attaque du prénom est remplacée par la seconde dans le diminutif (cf. *René* > *Nené*), ou la seconde par la première (cf. *Carole* > *Caco* et les autres exemples de (3b))¹⁸. La majorité des exemples concernent /r/ et des fricatives sonores¹⁹. La rubrique (3c) réunit les cas où, dans le corpus, la consonne redoublée prend la place d'une consonne aussi apte ou même plus apte qu'elle-même à fournir une attaque. Ces formes sont peu nombreuses et surtout peu attestées. Deux d'entre elles (*Koca* et *Tito*) sont des à-peu-près ; d'autres sont sans doute des prononciations enfantines (nous en sommes sûrs pour *Cacri*). Ce résidu de l'analyse ne nous paraît pas trop préoccupant.

On comprend qu'un schème dissyllabique se réalise sous la forme d'une première syllabe pleine suivie d'une seconde syllabe dégénérée (constituée de sa seule attaque) ou même que la contrainte de dissyllabité soit véritablement enfreinte quand le prénom-source est lui-même un dissyllabe à seconde syllabe ouverte : *Rémi* ne peut donner que *Rème* (1), pas *Rémi*, qui ne se différencierait pas de sa source, et *Laurent* ne peut guère donner que *Lo* (3), et non *Laurent*, ni même *Laure* (sinon par jeu). Mais comment expliquer que la langue se résigne à des solutions apparemment sub-optimales (seconde syllabe incomplète ou carrément absente) quand le prénom-source est un dissyllabe à seconde syllabe fermée²⁰ ou un polysyllabe et qu'il lui est possible de tirer de ce prénom un dissyllabe complet ? Pourquoi, par exemple, *Florence* ne donne-t-il guère que *Flo* (109) et non *Florent* ? pourquoi *Sébastien* donne-t-il à la fois *Sébas* (14) et *Seb* (2) ?

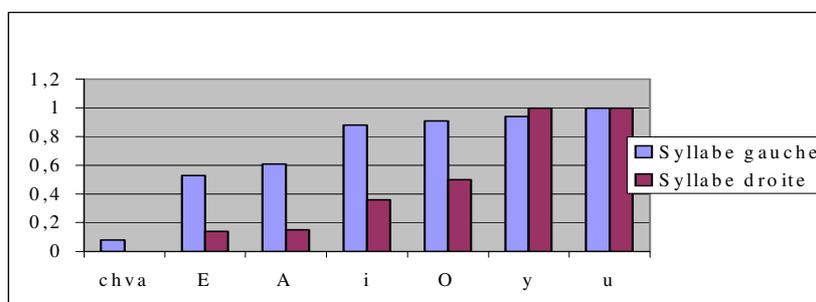
Les hypocoristiques à redoublement sont, ici aussi, d'un certain secours. C'est d'ordinaire la première consonne et donc, du fait de la contrainte de contiguïté, la première voyelle du prénom-source qui est reprise dans le

¹⁸ On trouve là aussi des phénomènes du même ordre dans les aphérèses, cf. *Elisabeth* > *Babé*, *Babeth*, *Evaristo* > *Tito*, *Isabelle* > *Babelle*, *Babé*. Noter que *Tito* a toutes chances d'être une forme espagnole ; cette langue fuyant elle aussi les /r/ dans les diminutifs (cf. *Enrique* > *Quique*, *Federico* > *Kiko*, et Plénat (2003)).

¹⁹ Noter aussi une dérivation comme *Véronique* > *Véno* (1), où, ne trouvant pas de bon substitut dans la fricative sonore initiale, le /r/ est remplacé par l'occlusive nasale qui le suit.

²⁰ Ou lorsque sa seconde attaque comporte une semi-voyelle susceptible de se vocaliser en seconde position. Pourquoi par exemple, *Fabien* donne-t-il *Fab* (1) à côté de *Fabi* (3) ?

diminutif (e.g. *Fatima* > *Fafa*) ; mais il arrive qu'il en soit autrement (e.g. *Fatima* > *Fifi* ou *Titi*). Le choix d'une autre voyelle peut être commandé par le choix d'une consonne autre que la première (cf. *Titi*, où l'occlusive /t/ est apparemment préférée à la fricative /f/ et peut entraîner par contiguïté le choix du /i/), mais ce n'est pas toujours le cas (cf. *Fifi*, où le choix du /i/ ne peut pas être entraîné par le choix du /f/, qui n'est pas contigu). Il y a donc lieu de supposer que certaines voyelles emportent la préférence des locuteurs. On trouvera ci-après un histogramme tiré de Plénat (1999) montrant le pourcentage des victoires des différentes voyelles²¹ quand, figurant dans une des deux syllabes « externes » (syllabe de gauche et syllabe de droite) du prénom-source, elles sont opposées à une voyelle différente d'elles-mêmes dans l'autre syllabe « externe »²².



Histogramme 2 : Victoires des syllabes « externes » en fonction de leur timbre

Toutes les voyelles ne sont pas traitées de la même façon. Le *chva*, comme souvent, a un comportement particulier, lié probablement à sa répugnance à recevoir un accent. Les autres voyelles se divisent en trois groupes : celles qui ne sont ni arrondies ni fermées (/E/ et /A/), qui ne l'emportent qu'une fois sur deux lorsqu'elles sont dans la première syllabe et qui ne l'emportent pratiquement jamais lorsqu'elles sont dans la dernière ; celles qui sont arrondies ou fermées (/i/ et /o/), qui l'emportent presque toujours quand elles sont dans la première syllabe et près d'une fois sur deux quand elles sont dans la dernière ; et, enfin, les voyelles qui sont à la fois fermées et arrondies (/y/ et /u/), qui l'emportent presque toujours, quelle que soit leur position

²¹ Nous rassemblons sous /A/ : /a/ et /ã/ ; sous /O/ : /o/, /ɔ/ et /õ/ ; et sous /E/ : /e/, /ɛ/ et /ẽ/. Dans le dialecte considéré, il n'y a pas de distinction phonologique entre les variantes mi-fermées et mi-ouvertes des voyelles moyennes, et le nombre des attestations des nasales /õ/ et /ẽ/ était trop faible pour qu'on les prit en considération isolément.

²² Nous appelons syllabes "externes" la première et la dernière syllabe complète (i.e. munie d'une attaque) du prénom. Ces chiffres concernent donc les dissyllabes à initiale consonnantique et les trisyllabes.

dans le prénom-source. Cette répartition ne trouve pas d'explication dans la notion d'émergence du non-marqué, car ce sont les voyelles les plus ouvertes qui fournissent les meilleurs noyaux vocaliques de ce point de vue. Pour notre part, nous sommes assez tentés de rapporter plutôt le phénomène à la valeur expressive des traits [\pm fermé] et [\pm arrondi], qui s'accorde bien avec la valeur hypocoristique des diminutifs de prénoms (cf. Plénat 1999). Ce n'est pas ici le lieu de discuter longuement cette idée, mais, pour s'en tenir aux diminutifs apocopés, il convient de noter qu'elle suggère une hypothèse : la chute ou le maintien de la seconde voyelle du prénom-source pourraient être liés au timbre de cette voyelle.

Le Tableau 4 donne des indications sur le nombre et le pourcentage des diminutifs du corpus où une voyelle est maintenue en seconde position (première colonne : types ; deuxième colonne : échantillons). Nous distinguons d'un côté le cas des prénoms dissyllabiques susceptibles de donner un diminutif lui-même dissyllabique²³ et, de l'autre, les prénoms trisyllabiques ou tétrasyllabiques. Ces indications sont données pour chacun des types de voyelles distingués dans l'article de 1999 (cf. note 21) :

	Bases dissyllabiques		Bases de plus de 2 syllabes	
	chva			
chva	0	0	4 (30,8%)	5 (11,6%)
E	3 (6,0%)	8 (2,60%)	24 (70,6%)	131 (49,8%)
A	3 (7,3%)	5 (2,40%)	21 (60,0%)	339 (76,5%)
i	31 (31,0%)	262 (39,70%)	27 (69,2%)	240 (74,5%)
O	3 (23,1%)	3 (10,3%)	21 (84,0%)	241 (96,0%)
y	2 (66,7%)	25 (75,80%)	1 (100,0%)	2 (100,0%)
u	2 (33,3%)	20 (76,90%)	2 (100,0%)	2 (100,0%)

Tableau 4 : Maintien de la seconde voyelle en fonction de son timbre

Ce qui frappe dans ce tableau, c'est d'abord le fait que la voyelle de la seconde syllabe est conservée beaucoup plus souvent lorsque le prénom-source compte plus de deux syllabes que lorsqu'il est dissyllabique. Ce résultat indique probablement soit que la chute de la voyelle entraîne une infidélité décidément trop grave lorsque le prénom est long, soit qu'elle maintient une ressemblance trop grande du diminutif au prénom quand celui-ci est court. Mais frappe aussi le fait que le pourcentage des conservations varie beaucoup de voyelle à voyelle et que la répartition de ces maintiens suit d'assez près la répartition des voyelles victorieuses dans les hypocoristiques à

²³ C'est-à-dire ceux qui s'achèvent par une consonne (cf. *Carole* > *Caro*) et/ou qui comportent une seconde attaque en consonne + semi-voyelle (cf. *Josiane* > *Josy*). Ces derniers ont été comptés deux fois, dans la mesure où ils sont susceptibles de fournir deux secondes voyelles différentes au diminutif.

redoublement : *chva* se maintient très peu souvent (les diminutifs de *Evelyne Eveu* (1) et *Veuveu* (2) sont presque aussi exceptionnels l'un que l'autre) ; le /E/ et le /A/ font dans l'ensemble des scores assez faibles ; ceux de /i/ et de /O/ sont meilleurs ; /u/ et /y/, enfin, battent des records. Bien entendu, ces chiffres ne sont pas entièrement satisfaisants : par exemple le nombre total des /u/ et des /y/ est trop faible pour que les statistiques qui les concernent soient très fiables, et l'on est étonné du relatif petit nombre des maintiens de /o/ dans les dissyllabes. On pourrait aussi s'étonner de la proportion élevée (339/443) des maintiens de /A/ dans les polysyllabes. Mais cette proportion est due pour une bonne part aux 170 attestations de *Isa* pour *Isabelle*. Le nombre des *Isa* provient probablement de la quasi impossibilité de *I* (pas de diminutif réduit à une unique voyelle dans le corpus) et au fait que l'adjonction du seul /z/ (qui ne pourrait fournir qu'une coda) n'améliorerait guère cette forme. Nous sommes donc très enclins à proposer l'idée que, lorsqu'il n'est pas imposé par la brièveté du prénom-source, le choix d'une forme « monosyllabique » ou « dissyllabique » (au sens traditionnel du terme) est normalement guidé par les mêmes raisons que le choix de la voyelle dans les hypocoristiques à redoublement, c'est-à-dire, probablement, par la valeur expressive des différents timbres vocaliques.

Nous ne nous faisons pas trop d'illusions sur la valeur des explications que nous te proposons. Si *Domi*, *Seb* et *Flo* ne nous causent aucun souci, *Do* et *Dom*, par exemple, nous laissent perplexes. Pourquoi, dans *Dom*, écarter le /i/, dont la valeur expressive (petitesse, gentillesse) s'accorde avec l'emploi hypocoristique de ces formes ? pourquoi, dans *Do*, supprimer l'occlusive /m/, qui fournit une attaque plutôt satisfaisante ? Heureusement, les chiffres rassurent un peu : *Do* (7) et *Dom* (7) ne pèsent pas lourd face aux 144 *Domi*, mais il reste bien des progrès à faire, dans la collecte des données et dans leur critique externe comme dans la compréhension des phénomènes. Quand on compare la présente description à celles que nous construisions il y a vingt ans et plus au cours de nos séminaires, on voit que des progrès ont été accomplis. Les faits sont serrés de plus près, au moins dans leur aspect quantitatif, et l'explication est un peu moins simpliste et mécanique. En même temps, ce que nous disions alors (avec d'autres mots) de la définition des schèmes en termes de catégories prosodiques ou de la nature universelle des relations de correspondance entre forme-source et forme dérivée n'a, nous semble-t-il, pas trop vieilli. L'un d'entre nous pensait alors qu'« [...] il est probable que la portée de la transposition hypocoristique est tout à fait quelconque et que la transposition elle-même n'est limitée que par des contraintes universelles » (Solares Huerta 1982, p. 144). Il est sans doute vrai qu'il n'y a pas lieu de stipuler un schème dissyllabique parmi les éléments primitifs de la combinatoire grammaticale et que beaucoup des contraintes qui pèsent sur la morphologie des hypocoristiques sont universelles. Nous nous sommes efforcés ici d'exécuter une partie du programme défini alors en montrant le rôle du non-marqué segmental et de la valeur affective des

timbres vocaliques dans les hypocoristiques formés par apocope. D'autres continueront le travail. *Vale !*

Références bibliographiques

- Dell, F. (1995), « Consonant clusters and phonological syllables in French », *Lingua* 95, 1-3, pp. 5-26.
- Goldsmith, J. (1976), *Autosegmental Phonology*, Ph. D., M.I.T.
- McCarthy, J.J., & A. Prince (1995), « Faithfulness and Reduplicative Identity », in J. Beckman, L. Walsh Dickey & S. Urbanczik (ed.), *University of Massachusetts Occasional Papers* 18, pp. 249-384.
- McCarthy, J.J., & A. Prince (1997), « L'émergence du non-marqué. L'optimalité en morphologie prosodique », *Langages* 125, pp. 55-99.
- Plénat, M. (1982a), « *Toto, Guiguite, Fanfa* et toute la famille », *Cahiers de grammaire* 4, pp. 93-186.
- Plénat, M. (1982b), « Quatre notes sur la morphologie des hypocoristiques à redoublement », *Cahiers de grammaire* 5, pp. 80-134.
- Plénat, M. (1984), « *Toto, Fanfa, Totor* et même *Guiguite* sont des ANARS », in F. Dell, D. Hirst et J.-R. Vergnaud (éd.), *Forme sonore du langage. Structure des représentations en phonologie*, Paris, Hermann, pp. 161-181.
- Plénat, M. (1993), « Observations sur le mot minimal français. L'oralisation des sigles », in B. Laks & M. Plénat (éd.), *De Natura Sonorum. Essais de phonologie*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, pp. 143-172.
- Plénat, M. (1994), « L'extramétrie des voyelles initiales », in C. Lyche (ed.), *French Phonology: Retrospective and Perspectives*, Salford, AFLS and ESRI, pp. 239-257.
- Plénat, M. (1999), « Prolégomènes à une étude variationniste des hypocoristiques à redoublement en français », *Cahiers de grammaire* 24, pp. 183-219.
- Plénat, M. (2003), « L'optimisation des attaques dans les hypocoristiques espagnols », *Langages* 152, pp. 78-101.
- Plénat M., & M. Roché (2003), « Prosodic constraints on suffixation in French », in G. Booij, J. DeCesaris, A. Ralli, S. Scalise, *Topics in Morphology. Selected Papers from the Third Mediterranean Morphology Meeting (Barcelona, September 20-22, 2001)*, Barcelona, I.U.L.A., Universitat Pompeu Fabra, pp. 285-299.
- Plénat, M. & M. Roché (2004), « La suffixation décalée avec le suffixe occitan *-ièr/-ièra* », *Lexique* 16, pp. 159-198.
- Solares Huerta, P. (1982), « *Nanard* est-il vraiment un ANAR ? », *Cahiers de grammaire* 5, pp.136-146.